



PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE

Liberté
Égalité
Fraternité

LE DIRE DE L'ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE LES ESSENTIELS de l'Eure

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Eure (DRAC Normandie)
Connaissance ISSN 2492-9700 n°39 – mäj 20 septembre 2013 - France POULAIN

Le colombier dans l'Eure

Le colombier est l'un des motifs paysagers traditionnels du département de l'Eure. Il en resterait plusieurs centaines édifïés et plus encore dans la mémoire et dans les documents d'archives. Le colombier impressionne pour deux raisons. La première est qu'il rappelle un passé féodal où les droits des Seigneurs et du Roi conduisaient le pays et la seconde de part sa qualité architecturale qui en fait un objet fini.

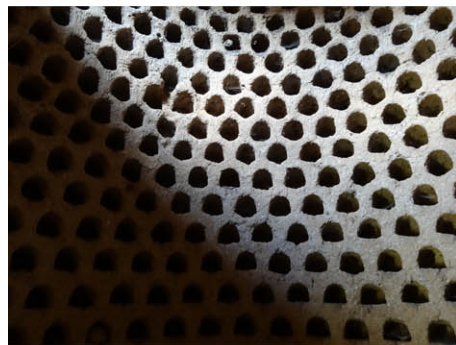
Les dimensions vont de 6 à 8m de diamètre, pour environ 8 à 10,5m de haut. Il



n'existe, contrairement à d'autres régions françaises, pas de relation entre le nombre de boulines et la surface de la propriété ; mais il fallait néanmoins que les pigeons présents ne portent pas un tort trop important aux cultures sur lesquelles ils allaient se nourrir. Un principe de raison conduisait donc à ne pas avoir trop de pigeons. Les révoltes paysannes ont été nombreuses et ce sont elles, avec les procès, qui nous donnent des éléments sur la manière dont cela se passait autrefois.



La Normandie a bénéficié d'une législation particulière, due à son passé de terre connexe au royaume de France. À partir de la fin du 13^{ème} siècle, seul les détenteurs d'un droit fief de haubert détiennent le droit de colombage. Ce droit n'est pas divisé (et donc multiplié) lors des héritages. Les terres roturières ne pouvaient avoir de colombage et si un colombier était déjà présent sur les terres, un impôt spécial était alors prélevé (pour aller plus loin, voir à ce propos *Les colombiers en Pays d'Auge* par Paul et Marie-France Barabé).



Les techniques constructives sont diverses, avec des colombiers intégralement édifïés en bauge, en briques ou en colombage. Les colombiers en pierre de taille sont les moins fréquents.

Le principal problème pour ces édifïces est leur désaffectation contemporaine. En effet, ils ne sont plus utilisés à accueillir des pigeons. Leur forme souvent circulaire et l'absence de baies ne prédestinent pas à changer facilement des fonctions et à être transformées.



Les quelques colombiers transformés le sont soit en salle de réception, soit en habitation (mais l'escalier central prend beaucoup de place) et le plus souvent les colombiers servent de granges ou d'étables. Néanmoins, la tendance à restaurer les anciens édifïces permet d'espérer une préservation de ces témoins du passé.



La Croisille



Moisville



Saint Pierre de Corneilles



Renneville



Saint Denis le Ferment



(le sous-sol)



Croisy sur Eure



Saint Georges du Vievre



Fierguenville



Villettes



Saint Pierre des Fleurs



Manneville sur Risle



Le Troncq



Morainville Jouveaux

